



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
France

STEF

***Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2018
STEF
93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
Ce rapport contient 30 pages



*Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes annuels
28 mars 2019*

STEF

Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
Capital social : € 13 165 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société STEF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
France

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valeur d'inventaire des titres de participation

(Notes 2.3 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque :

Au 31 décembre 2018, les titres de participation, figurent au bilan pour un montant net de 243 736 milliers d'euros, soit 24% du total de l'actif.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation, appréciée titre par titre, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les titres de participation à leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres de participation est estimée par la direction sur la base de la quote-part d'actif net comptable des entités concernées à la clôture de l'exercice. Il est également tenu compte dans cette appréciation des perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
France

L'estimation de la valeur d'utilité des titres requiert par conséquent l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon les cas, à des éléments historiques (les capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives d'activité et de rentabilité et plus-value latentes immobilières).

Compte tenu du poids de ces titres de participation au bilan et des incertitudes inhérentes aux hypothèses utilisées dans l'évaluation de la valeur d'utilité, nous avons considéré la valeur d'inventaire des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse au risque :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à :

- Apprécier si la méthodologie retenue par la Direction est justifiée au regard de la nature et de l'activité de l'entité détenue ;
- Pour les évaluations faisant uniquement référence au niveau de la quote-part d'actif net comptable, vérifier que les montants retenus concordent avec les comptes des entités et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres reposent sur une documentation probante ;
- Pour les évaluations reposant sur des plus-values latentes immobilières, vérifier l'exactitude arithmétique du calcul des plus-values latentes, obtenir et examiner la documentation et/ou la méthodologie retenue pour déterminer le prix de marché du bien immobilier ;
- Le cas échéant, pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels autres que les plus-values latentes immobilières (perspective d'activité et de rentabilité), apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
France

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société STEF par l'Assemblée générale du 18 décembre 1997 pour le cabinet Mazars et du 22 juin 1994 pour le cabinet KPMG S.A.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Mazars était dans la 21ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG S.A. dans la 24ème année, dont 20 années pour les deux cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
France

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
France

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
France

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.


Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 28 mars 2019

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.



Jérémie Lerondeau
Associé

MAZARS



Anne-Laure Rousselou
Associée

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF		EXERCICE 2018			EXERCICE 2017
		BRUT	AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	NET	NET
	Immobilisations incorporelles				
I	Logiciels et licences informatiques	48 576 981	46 054 366	2 522 615	2 975 221
M	Fonds commercial	1 751 444	1 659 120	92 324	92 324
M	Mali de fusion			0	0
O					
B					
I	Immobilisations corporelles				
L	Terrains	15 931 284	489 179	15 442 106	15 023 416
I	Constructions	105 074 763	46 407 321	58 667 442	57 049 591
S	Matériel et installations spécifiques.....	53 634 318	37 993 042	15 641 276	15 898 018
A	Matériel de transport	186 315	185 504	811	43 795
T	Mobilier, matériel et agencements de bureau	2 433 532	2 235 333	198 200	216 549
	Autres immobilisations corporelles	815 661	257 541	558 120	643 967
I	Immobilisations en cours	6 293 154		6 293 154	1 863 063
O					
N	Immobilisations financières				
S	Participations	267 209 809	23 474 224	243 735 585	244 296 536
	Créances rattachées	20 677 439	0	20 677 439	14 403 541
	Prêts	1 588 304	0	1 588 304	1 358 037
	Autres titres Immobilisés.....	1 163 790	61 391	1 102 399	404 636
	Autres immobilisations financières.....	3 115 550	1 551 691	1 563 859	1 636 951
	Total I	528 452 346	160 368 711	368 083 634	355 905 646
A					
C					
T	Créances d'exploitation				
I	Clients et comptes rattachés	4 717 635	133 325	4 584 310	5 652 394
F	Autres créances	29 561 587	450 000	29 111 587	33 102 463
C	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	538 845 951	3 466 981	535 378 970	483 736 263
I	Valeurs mobilières de placement	36 437 566		36 437 566	37 526 017
R					
C	Disponibilités	24 815 959		24 815 959	18 630 115
U					
L	Charges constatées d'avance	390 051		390 051	466 938
A					
N	Ecart de conversion	940		940	54 368
T					
	Total II	634 769 688	4 050 306	630 719 383	579 168 556
	TOTAL I + II	1 163 222 034	164 419 017	998 803 017	935 074 202

(en euros)

STEF SA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

(en euros)

P A S S I F		Avant affectation	
		Exercice 2018	Exercice 2017
S I T U A T I O N	Capital social	13 165 649	13 165 649
	Prime d'émission d'apport et de fusion	0	0
	Réserve légale	1 396 485	1 396 485
	Réserve réglementée		
	Réserves facultatives.....	8 448 457	8 448 457
	Report à nouveau	63 107 327	59 123 296
	Résultat de l'exercice	30 758 623	34 214 255
	Situation nette	116 876 541	116 348 142
	Subventions d'investissements	218 728	270 946
	Provisions réglementées	9 593 781	10 286 709
N E T T E	Capitaux propres Total I	126 689 050	126 905 797
P R O V I S I O N S	Provisions pour risques et charges	14 912 434	14 960 596
	Total II	14 912 434	14 960 596
D E T T E S	Dettes financières		
	Emprunt obligataire	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédit.....	89 090 521	107 628 968
	Emprunts et dettes financières divers	235 205 685	201 505 870
	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	510 586 499	463 037 865
		834 882 705	772 172 703
	Dettes d'exploitation		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 039 026	5 811 232
	Dettes fiscales et sociales	9 399 295	9 982 125
C o m p t e d e r é g u l a r i s a t i o n	Dettes diverses		
	Fournisseurs d'immobilisations	354 062	937 356
	Autres dettes	5 474 817	4 303 344
	Ecart de conversion.....	51 628	1 050
	Total III	857 201 533	793 207 809
	TOTAL I + II + III	998 803 017	935 074 202

STEF 2018 (suite)			
	DESIGNATION	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
		<i>(en euros)</i>	
<u>FINANCIER</u>			
	<u>Produits financiers</u>	31 510 180	33 443 174
	. De participations.....	27 570 420	27 685 055
	. Autres intérêts et produits assimilés.....	3 798 442	5 758 119
	. Reprises sur provisions et dépréciations.....	141 318	0
	<u>Charges financières</u>	5 625 341	2 880 920
	. Dotations aux provisions et dépréciations.....	3 526 111	503 318
	. Intérêts et charges assimilées.....	2 099 231	2 377 602
	Résultat financier	25 884 839	30 562 254
	Résultat courant avant impôt	26 569 261	30 981 654
<u>EXCEPTIONNEL</u>			
	<u>Produits exceptionnels</u>	3 610 582	22 390 900
	. Sur opérations de gestion.....	3 384	1 977 267
	. Sur opérations de capital :		
	- produits de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.....	1 894 527	561 438
	- quote part subventions d'investissements.....	52 219	65 535
	- autres	5 938	0
	. Reprises sur provisions et amortissements		
	- sur provisions réglementées.....	1 654 514	1 312 617
	- sur provisions et dépréciations.....	0	18 474 043
	<u>Charges exceptionnelles</u>	3 370 390	20 680 094
	. Sur opérations de gestion.....	43 589	3 983
	. Sur opérations de capital :		
	- valeurs comptables des éléments immobilisés cédés.....	1 484 929	18 728 990
	- charges exceptionnelles diverses.....	880 286	936 109
	. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
	- aux provisions réglementées.....	961 586	1 011 011
	Résultat exceptionnel	240 192	1 710 807
	Impôts sur les bénéfices :	(3 949 171)	(1 521 794)
	- Intégration fiscale - charge	30 503 570	31 497 391
	- Intégration fiscale - produit	(34 452 741)	(33 019 185)
	Résultat net	30 758 623	34 214 255



STEF SA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2018

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2018 a une durée de 12 mois.

Il n'y a pas de modification substantielle dans les méthodes d'évaluation, les principes et règles comptables ni dans les activités opérationnelles qui altèrent la comparabilité des comptes annuels par rapport à l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

Sauf indication explicite contraire, les montants mentionnés dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement :

- des licences et logiciels informatiques acquis
- des fonds de commerce

sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les licences et logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité (maximum 5 ans).

Conformément à la réglementation comptable, les fonds commerciaux sont présumés à durée non limitée. Ils font alors l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique visant à comparer la valeur nette comptable à la valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. A défaut de pouvoir isoler la valeur actuelle de cet actif pris isolément, l'approche se fonde sur la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est alors constatée.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, à l'exclusion de toutes charges financières.

Les amortissements figurant à l'actif sont calculés, suivant le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

Immeuble du siège social :	40 ans
Constructions d'origine :	25 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Constructions postérieures :	20 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Installations spécifiques :	10 ans
Installations, agencements, aménagements :	6 à 10 ans
Outillage industriel :	5 ans
Matériel industriel :	4 ans
Matériel de bureau :	8 ans
Matériels informatiques :	3 ou 4 ans
Matériels de transport :	5 ou 9 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

A la clôture, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des participations, appréciée titre par titre, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la quote-part d'actif net comptable de l'entité détenue. Il est également tenu compte dans cette appréciation des perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières.

2.4. Créances

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur les clients font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non recouvrement:

- les créances douteuses sont dépréciées en totalité de leur valeur hors taxe.
- les créances jugées incertaines sont également dépréciées de la totalité de leur valeur hors taxe dès lors que leur ancienneté excède 6 mois sauf si une partie de la créance bénéficie d'une transaction, d'un concordat ou d'une réelle possibilité de récupération.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres, dont la méthodologie est précisée en note 2.6, sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative.

2.6. Actions propres

Les actions de la société, acquises dans le cadre des programmes de rachat, sont classées en Autres Titres Immobilisés ou en Valeurs Mobilières de Placement en fonction de leur affectation d'origine ou ultérieure.

Les actions explicitement destinées à être attribuées aux dirigeants et cadres dans le cadre des plans d'options ou de bons d'acquisition d'actions en cours sont classées en Valeurs Mobilières de Placement, de même que celles acquises dans le cadre d'un Plan d'Épargne Européen et celles destinées à être remises en paiement ou échangées dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Elles sont comptabilisées pour une nouvelle valeur brute égale à la valeur nette comptable de l'action, au jour de la décision de leur affectation.

Les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité pour l'animation boursière du titre sont portés en Autres Titres Immobilisés.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par référence au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, sauf en ce qui concerne les actions destinées à être annulées ou les actions affectées en couverture des plans d'actions de performance dont la remise est probable à l'issue de la période d'acquisition.

La méthodologie d'évaluation est au coût moyen pondéré.

2.7. Actions de performance

Des actions de performance ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. L'acquisition définitive des actions est subordonnée à la réalisation de critères financiers. Cette attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération.

Les avantages des attributions d'actions de performance sont octroyés sur décision du Conseil d'administration de STEF SA après approbation en Assemblée Générale.

2.8. Revenus des participations, des autres titres immobilisés

Les dividendes sont affectés comptablement à la date de l'Assemblée Générale ayant décidé des distributions, étant observé qu'en fin d'exercice sont également pris en compte les coupons détachés avant le 31 décembre et qui seraient effectivement encaissés au début de l'exercice suivant.

2.9. Impôt sur les bénéfices

STEF SA est la tête de groupe fiscal. A ce titre, elle comptabilise, d'une part, le produit d'impôt en provenance des filiales intégrées au groupe fiscal et, d'autre part, la charge d'impôt calculée au niveau du groupe fiscal.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés.

2.10. Engagements en matière de départ à la retraite

La société applique depuis 2014 la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les

normes comptables françaises. La société a fait le choix d'appliquer la méthode 2 décrite dans cette recommandation ce qui implique qu'elle reconnaîtra désormais immédiatement en résultat de l'exercice les écarts actuariels nés sur cette même période.

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite et dont le montant est fonction du dernier salaire et de l'ancienneté acquise.

L'engagement correspondant est géré dans le cadre d'un contrat groupe, par STEF, qui par ailleurs a versé des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurances.

Le calcul des engagements est effectué par un actuaire indépendant en application de la méthode actuarielle.

Les droits acquis à la clôture de l'exercice sont définis par la Convention Collective dont relève chaque société et refacturés à celles-ci par STEF qui rembourse en contrepartie les indemnités réellement versées. Ces droits sont évalués sur la base du départ volontaire du salarié et sont ainsi calculés charges sociales comprises.

Ils sont évalués en conformité avec les dernières évolutions législatives.

Les principales données actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,75% (contre 1,50% l'an dernier).
- Profil de carrière égal à: 1,75% pour la catégorie non cadres et 2,25% pour la catégorie cadres.
- Taux de rendement des fonds estimé à : 1,75%.
- Tables de mortalités séparées – TGH 05 et TGF 05

2.11. Médailles du travail

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés, liés à l'attribution de médailles du travail, est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les règles d'attribution des médailles, propres à la société, ont été prises en compte. Le montant de l'engagement, ainsi calculé, figure en provisions pour risques et charges, à la clôture de l'exercice.

2.12. Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent, à la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires résultent des différences existantes entre les bases et entre les durées d'amortissement fiscal et comptable des immobilisations.

2.13. Instruments dérivés

La société utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition à la variation des taux d'intérêts, principalement à raison de ses emprunts bancaires et lignes de crédit à taux variables.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat, de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes, lorsqu'ils sont comptablement qualifiés de couverture.

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sur le plan comptable suivent le mode de comptabilisation suivant :

- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

2.14. Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont comptabilisés intégralement en résultat dans l'exercice où ils sont exposés.

3. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

	31/12/2017	Acquisitions	Sorties	Transferts	31/12/2018
Fonds commercial	1 751				1 751
Logiciels	47 433	1 148	(4)		48 577
Total	49 184	1 148	(4)	0	50 328

Amortissements et dépréciations

	31/12/2017	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2018
Fonds commercial	1 659				1 659
Logiciels	44 457	(4)		1 601	46 054
Total	46 116	(4)	0	1 601	47 713

Valeurs nettes

3 068

2 615

3.2. Immobilisations corporelles**Valeurs brutes**

	31/12/2017	Acquisitions	Transferts	Cessions/ mises au rebut	31/12/2018
Terrains et aménagements terrains	15 508	156	375	(107)	15 931
Constructions	105 765	5 382	1 083	(7 154)	105 075
Matériel et installations	56 358	3 086	401	(6 210)	53 634
Autres	3 798	47		(409)	3 436
Immobilisations en cours	1 863	6 299	(1 859)	(10)	6 293
Total	183 291	14 969	0	(13 891)	184 369

Les transferts traduisent principalement la mise en service des immobilisations en cours.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2017	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2018
Terrains et aménagements terrains	484	(43)		48	489
Constructions	48 652	(6 198)		3 890	46 344
Matériel et installations	40 523	(5 937)		3 470	38 056
Autres	2 894	(382)		167	2 679
Total	92 553	(12 560)	0	7 575	87 568

Valeurs nettes

90 738

96 801

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Participations	267 209	16	(15)	267 210
Créances rattachées à des participations	14 404	7 524	(1 250)	20 678
Autres Titres immobilisés	405	759		1 164
Autres	4 495	251	(42)	4 704
Total	286 513	8 550	(1 307)	293 756

Les principales variations des immobilisations financières ont porté sur :

Titres de participations :

- L'augmentation est principalement relative à :
 - L'acquisition des titres STEF Suisse pour 16 milliers d'euros.
- La diminution correspond :
 - à la cession des autres titres GIAC pour 15 milliers d'euros.

Créances rattachées :

- L'augmentation de 7.524 milliers d'euros correspond principalement :
 - au prêt de 6.330 milliers d'euros accordé à Immostef Italia,
 - et à la remontée des bénéfices de l'exercice 2018 des SNC/SCI.
- La diminution de 1.250 milliers d'euros correspond :
 - à l'affectation en comptes-courant des remontées de bénéfice de l'exercice 2017 des SNC/SCI pour un total de 1.083 milliers d'euros,
 - et au remboursement des intérêts sur prêts à hauteur de 167 milliers d'euros.

Autres Titres immobilisés

- Ils sont constitués de 14.372 actions STEF auto détenues (voir notes 2.6 et 3.5).

Autres

- Montant essentiellement constitué d'une créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime (3.000 milliers d'euros) et de prêts au titre de l'aide à la construction (1.408 milliers d'euros).

3.4. Tableau des dépréciations et provisions

Les mouvements ayant affecté les provisions au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Provisions au 31/12/17	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/18
			Utilisation	Non utilisation	
- Provisions réglementées (amort dérogatoires)	10 287	962	(1 655)		9 594
- Provisions pour Médailles du Travail	401	33	(2)		432
- Autres provisions pour risques (1)	14 559	4 537	(4 302)	(314)	14 480
- Autres provisions pour charges (1)	0				0
Dépréciations					
- Autres immobilisations	0				0
- Titres de participation (2)	22 912	650	(88)		23 474
- Créances de participation	0				0
- Autres titres immobilisés	0	61			61
- Autres immobilisations financières (3)	1 500	52			1 552
- Clients comptes rattachés	730	133	(520)	(210)	133
- Titres de placement	0				0
- Comptes courants (4)	704	2 763			3 467
- Autres créances d'exploitation (5)	450				450
Total	51 543	9 191	(6 567)	(524)	53 643
Résultat d'exploitation		4 703	(5 349)		
Résultat Financier		3 526	(88)		
Résultat Exceptionnel		962	(1 655)		

(1) Autres provisions pour risques et charges, principalement :

- Provision pour engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite pour 12.877 milliers d'euros, s'analysant comme suit :

en milliers d'euros	2018	2017	2016
valeur actuarielle des engagements	43 978	42 091	41 973
fonds versés aux fonds d'assurances	(31 101)	(29 744)	(29 154)
écarts actuariels différés			
provision à la clôture de l'exercice (*)	12 877	12 347	12 819

(*) EVOLUTION DE LA PROVISION

Provision à l'ouverture (31 déc. 2017)	12 347
Charge / Produit de l'exercice	3 370
Prestations payées	(2 840)
Retrait du fond	-
Provision au 31 déc. 2018	12 877

Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part

principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

- Provision correspondante à la charge d'attribution d'actions aux salariés, soumise à des conditions de présence et de performance, pour 1.541 milliers d'euros.
Les caractéristiques du plan d'actions de performance sont décrites dans le rapport de gestion dans la partie relative à la Gouvernance.

(2) Dépréciations des titres de participation, principalement :

- dépréciation des titres STEF NEDERLAND pour 650 milliers d'euros.
- reprise de dépréciation des titres SGN pour 80 milliers d'euros.

(3) Dépréciation des autres immobilisations financières, principalement :

- maintien de la dépréciation de la créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime à hauteur de 1.500 milliers d'euros.

(4) Dépréciation des comptes courants :

- dépréciation du compte courant STEF NEDERLAND à hauteur de 2.763 milliers d'euros et,
- maintien de la dépréciation du compte courant Atlantique SA pour 704 milliers d'euros.

(5) Dépréciation des autres créances d'exploitation :

- maintien de la dépréciation de la créance « 1855 » (prix différé de la cession des Chais de la Transat) pour 450 milliers d'euros.

3.5. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société ont évolué, comme suit, durant l'exercice :

	Au 31/12/17	Variation	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividende versé	Résultat de l'exercice	Au 31/12/18
Capital	13 166					13 166
Prime d'émission et d'apport	0					0
Réserve légale	1 396					1 396
Autres réserves	8 448					8 448
Report à nouveau	59 123		34 214	(30 230)		63 107
Résultat	34 214		(34 214)		30 759	30 759
Sous total Situation nette	116 347	0	0	(30 230)	30 759	116 876
Provisions réglementées	10 287	(693)				9 594
Subventions	271	(52)				219
Capitaux propres	126 905	(745)	0	(30 230)	30 759	126 689

Le capital social est composé de 13.165.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Aucun mouvement sur le capital n'est intervenu en 2018.

La répartition du capital au 31 décembre 2018 est la suivante :

	Pourcentage
Atlantique Management	30,39%
FCPE des salariés du groupe	16,61%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	9,85%
Union Economique et Financière	7,42%
Société Européenne de Logistique du Froid	5,86%
Autres membres de l'action de concert	0,46%
Auto-détention	6,32%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	23,09%
Total	100,00%

Actions propres :

Au 31.12.2018, la société STEF détenait 831.438 actions propres pour un montant brut de 37.106 milliers d'euros, détaillé comme suit :

Destination des titres détenus en autocontrôle	Nombre d'actions	Détenion en	
		Autres titres Immobilisés (K€)	V.M.P. (K€)
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	14 372	1 118	
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	30 770		1 268
Couverture du plan d'attribution d'actions de performance (article L225-197-1 du code de Commerce)	70 776		3 166
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition	650 000		29 073
Autres actions	65 520		2 931
TOTAL	831 438	1 118	36 438
Dépréciation des titres Dépréciation des titres non encore affectés (comparaison au cours moyen du dernier mois de 73,52€/action)		61	0

3.6. Etat des créances et des dettes par échéance

3.6.1 Tableau des créances

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an	Dont avec les entreprises liées
Créances rattachées à des participations	20 677	1 048	19 629	20 677
Autres créances financières	0		0	0
Créances d'exploitation (clients)	4 718	4 718		2 884
Créances d'exploitation (autres)	29 561	29 561		0
Comptes courants avec les sociétés du groupe	538 846	538 846		538 846
Total	593 802	574 173	19 629	562 407

3.6.2 Tableau des dettes

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Dont avec les entreprises liées
Dettes auprès des établissements de crédit	74 508	14 633	53 400	6 475	
Autres emprunts (Billets de Trésorerie)	235 200	235 200			
Dettes financières diverses	6	6			2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 039	7 039			3 309
Dettes fiscales et sociales	9 399	9 399			
Comptes courants avec les sociétés du groupe	510 586	510 586			510 586
Dettes diverses	5 829	5 829			4 951
Total	842 567	782 692	53 400	6 475	518 848

Les comptes courants se composent essentiellement d'avances de trésorerie, accordées aux filiales ou consenties par celles-ci et pour lesquelles aucune échéance n'est arrêtée.

3.7 Dettes financières

	2018	2017
Emprunt Obligataire	0	0
Emprunt à long terme	24 508	29 841
Tirage sur des lignes de crédit à moyen terme	50 000	0
Crédit Spot	0	17 000
Découverts bancaires	14 583	60 788
Billets de trésorerie	235 200	201 500
Total	324 291	309 129

L'ensemble des emprunts à long terme sont assortis de sûretés.

Les lignes de crédit moyen-terme au 31 décembre 2018 s'élèvent à 148.500 milliers d'euros dont une part non utilisée de 98.500 milliers d'euros. Les dates d'échéance de ces lignes s'échelonnent sur plusieurs années.

Au 31 décembre 2018, la quasi-totalité des emprunts bancaires et lignes de crédit est à taux variable.

Au 31 décembre 2018, la totalité des dettes financières est libellée en euros.

3.8. Instruments dérivés

La stratégie de couverture opérée par le groupe se traduit par la souscription de swaps de taux d'intérêts. Ces swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs, que ce soit de durée ou de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 12 ans.

Le total couvert par les 20 swaps en cours au 31/12/2018 est de 124,6 M€. La valeur « Mark to Market » au 31.12.2018 de ces instruments est de - 2.464 K€.

Lorsque les éléments couverts sont portés par les filiales, des contrats miroirs sont conclus entre STEF et les filiales concernées.

3.9. Charges constatées d'avance

Elles correspondent principalement à des charges diverses précomptées.

3.10. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et charges à payer s'élèvent respectivement à 10.378 et 9.900 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 400
Dettes fiscales et sociales	7 586
Autres dettes	596
TOTAL	9 900

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 522
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	8 856
TOTAL	10 378

3.11. Chiffre d'affaires

Activités	2018	2017	2016
Locations matériels et autres	5 657	4 713	2 139
Locations immobilières	11 483	10 795	11 970
Total	17 140	15 508	14 109

3.12. Subventions d'investissement relatives aux primes énergie

L'Etat a assigné aux vendeurs d'énergie et de carburants (« obligés ») des quotas d'économies d'énergie à réaliser sous peine de devoir payer une pénalité. Les actions qui donnent droit à l'octroi de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont définies par la loi comme « toute action additionnelle par rapport à l'activité habituelle » qui « permet la réalisation d'économies d'énergie ».

Le Groupe bénéficie d'un transfert des droits versés aux entreprises obligées via les investissements. Ces droits ont été analysés comme des subventions d'investissement indirectes accordées par l'Etat et sont comptabilisés en subventions d'investissement. La quote-part de subvention virée au résultat est constatée sur la durée d'amortissement des biens sous-jacents.

Le montant des « primes d'énergie » cumulées fin 2018 s'élève à 502 milliers d'euros dont 52 milliers d'euros comptabilisés en résultat de cette année.

3.13. Opérations avec les entreprises liées

Produits	Main d'œuvre et frais de déplacements	5 166
	Mise à disposition immobilière	11 438
	Facturation de frais communs de Groupe	29 232
	Redevances de concessions et de licences	1 628
	Revenus de titres de participations	27 566
	Intérêts des comptes - courants	2 461
	Autres produits	5 820
	Total	83 311
Charges	Honoraires mandat de gestion immobilier	785
	Locations immobilières	837
	Coûts informatiques métier	3 263
	Personnel détaché	1 044
	Frais communs de groupe	19
	Intérêts sur comptes courants	167
	Autres charges	3 755
	Total	9 870

	en milliers d'euros
Créances avec les entreprises liées	
<i>Créances rattachées à des participations</i>	20 677
<i>Créances clients</i>	2 056
<i>Travaux et charges à refacturer</i>	828
<i>Comptes courants débiteurs</i>	538 846
<i>Autres créances (Avoirs à Recevoir)</i>	0
Total	562 407
Dettes avec les entreprises liées	
<i>Dettes rattachés à des participations</i>	2
<i>Dettes fournisseurs</i>	3 098
<i>Factures non parvenues</i>	211
<i>Comptes courants créditeurs</i>	510 586
<i>Autres dettes</i>	4 951
Total	518 848

La liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées (au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce) n'est pas indiquée car ces transactions sont, soit conclues à des conditions normales de marché, soit exclues du champ d'application du règlement n°2010-02.

3.14. Résultat financier

Le résultat financier est positif et s'élève à 25.885 milliers d'euros. Il se compose principalement des éléments suivants :

- De dividendes encaissés pour 26.524 milliers d'euros et de bénéfices de l'exercice des SNC/SCI à hauteur de 1.047 milliers d'euros.
- D'autres produits financiers pour 3.940 milliers d'euros, comprenant 2.461 milliers d'euros d'intérêts sur les comptes-courants et 1.312 milliers d'euros de produits financiers sur les prêts accordés aux filiales dont 1.156 milliers d'euros de frais de SWAP refacturés aux filiales.
- De dotations aux dépréciations sur actifs financiers pour 2.824 milliers d'euros, sur titres de participation pour 650 milliers d'euros, et pour 52 milliers d'euros sur charges financières.
- Les intérêts et charges assimilées pour 2.098 milliers d'euros.

3.15. Résultat exceptionnel

Les principaux éléments qui composent le résultat exceptionnel sont :

En charges :

- Des dotations aux amortissements dérogatoires pour 962 milliers d'euros
- De la valeur nette des immobilisations cédées pour 1.485 milliers d'euros.

En produits :

- Des reprises d'amortissements dérogatoires pour 1.655 milliers d'euros.
- Des produits de cessions d'immobilisations à hauteur de 1.895 milliers d'euros.

Les mouvements sur amortissements dérogatoires constituent un produit net de 693 milliers d'euros.

3.16. Engagements hors bilan.

3.16.1 En matière de cautions données

STEF s'est porté caution de certaines de ses filiales au titre de contrats de financements immobiliers. Ces cautions s'élèvent à 250.206 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

3.16.2 En matière de cautions reçues

STEF reçoit des cautions douanières. Ces cautions s'élèvent à 2.042 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

3.17. Situation fiscale

Depuis 1997, la société est tête de groupe d'intégration fiscale. Le Groupe fiscal se compose de 164 filiales.

Les conventions passées avec les filiales du groupe fiscal d'intégration mentionnent expressément qu'il n'y a pas d'obligation pour la société tête de groupe de reverser, pendant la période d'intégration comme en cas de sortie du groupe d'une filiale, les déficits fiscaux réalisés par cette dernière et utilisés par le groupe. De ce fait, la société n'a constaté aucune provision à ce titre.

La charge d'impôt au titre de l'intégration fiscale s'élève à 9.168 milliers d'euros, après imputation des crédits d'impôt. Le produit d'impôt correspondant à l'impôt versé par les filiales de STEF SA comme si elles avaient été imposées séparément s'élève à 13.326 milliers d'euros soit une économie d'impôt de 4.158 milliers d'euros.

Le solde de déficits utilisés par la société mère et potentiellement restituable aux filiales s'élève à 155,7 millions d'Euros.

En l'absence d'intégration fiscale, STEF SA (seule) a un produit d'impôt s'élevant à 242 milliers d'euros et des déficits reportables d'un montant de 38.881 milliers d'euros.

3.18. CICE

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises) au titre de l'exercice 2018 s'élève à 132 milliers d'euros et a été porté au crédit des charges de personnel de la société.

Ce montant s'imputera sur l'Impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre du résultat d'ensemble.

3.19. Effectifs

Les effectifs moyens de la société se répartissent comme suit :

	Permanents
Cadres	187
Hautes Maîtrises	3
Maîtrises	20
Employés	10
Total	220

Au titre de l'exercice précédent, les effectifs permanents étaient de 205.

3.20. Rémunération des organes d'administration

Les rémunérations nettes totales et les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 2.084 milliers d'euros en 2018 contre 1.699 milliers d'euros en 2017.

3.21. Situation au sein du groupe

STEF SA est l'entreprise qui établit les états financiers consolidés pour l'ensemble du Groupe.

3.22. Evénements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2018.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

STEF SA AU 31/12/2018
(en euros)

A - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital

B - Filiales (détenues à + de 50%)

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DE CAPITAL DETEENUE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON RENBIV	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRE HT DU DERNIER EXERCICE ECOLUE	RESULTATS (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	DIVIDENDES ENCAISSES/COMPTABILISES AU COURS DE L'EXERCICE
				titres	parts					
1	15 000 000	91 469 480	100,00%	84 105 892	175 739 745	31 770 697	28 025 692	26 009 548		
300	7 597 550	11 285 870	100,00%	16 559 386		1 599 816	(49 058)			
340	686 250	443 288	100,00%	2 212 585	841 720	359 057	27 355			
330	2 821 250	1 156 341	100,00%	3 333 110	165 835	596 225	(75 240)			
350	16 663 005	9 092 166	100,00%	28 483 634		3 319 752	18 095			
552	2 000 000	(1 423 916)	100,00%	4 958 450	573 999	(18)	80 546			
581	8 000 000	(8 933 873)	100,00%	9 545 687	9 545 687	5 148 245	(10 249 430)			
610	400 000	7 314 085	100,00%	2 076 687	2 076 687	54 280 599	1 209 441			
695	300 000	2 423 661	100,00%	19 170 020	6 777 520	145 229	(324 412)			
000.LI	5 018 000	(7 781 203)	100,00%	5 422 376	0	4 993 062	(3 373 722)			
766	264 000	914 804	99,99%	770 000	262 240	7 500 524	33 020			
765	1 052 000	1 313 746	99,98%	1 315 000	5 820 647	4 607 500	(272 665)			
900	2 536 250	22 178 873	99,60%	23 004 305	5 714 139	1 450 883	(5 330 786)			
673	601 000	n/a	99,60%	805 375	703 778	n/a	n/a			
528	6 800 000	44 006 657	88,37%	12 949 138	80 163 038	20 977 349	1 556 664			
583	820 000	2 589 234	79,11%	1 011 557	1 011 557	2 044 851	280 178			
624	9 658 225	29 757 311	100,00%	50 872 946			2 787 586			

B - Participations (détenues entre 10 et 50%)

n/a

B - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'exécède pas 1% du capital

Sociétés du groupe	40 935	81 715 946	7 050 737	32 914 734	1 046 730
Divers hors groupe	348 564	0			